

L'entrepreneuriat au féminin

Gary L. Cohen

Le travail autonome est en pleine expansion au Canada. On lui attribue d'ailleurs plus du quart de la progression générale des emplois observée entre 1976 et 1994¹. Or, les entrepreneurs sont souvent qualifiés de moteur de la croissance de l'emploi au sein de l'économie canadienne, étant donné qu'une grande partie de cette croissance est due à la création et au développement des petites entreprises².

La progression du travail autonome reflète en partie la transition actuelle vers une économie de services. Cependant, elle découle également des possibilités offertes par la rationalisation et la restructuration des grandes entreprises, ainsi que des politiques d'impartition et de privatisation des services gouvernementaux.

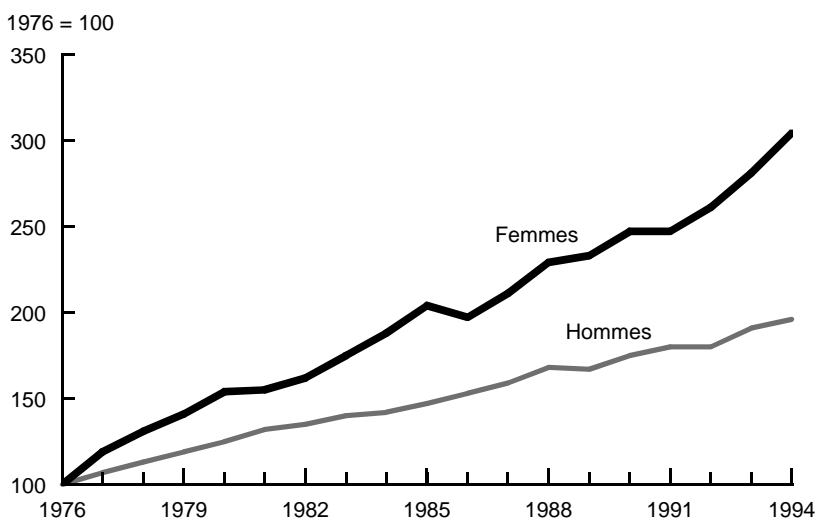
En 1976, les industries non agricoles³ comptaient 810 000 travailleurs autonomes pour qui il s'agissait de leur emploi principal⁴, soit 9 % des 9,3 millions de travailleurs de ces industries. En 1994, ce nombre avait plus que doublé pour atteindre 1,8 million, soit 14 % des 12,9 millions de travailleurs.

La proportion de femmes dans les rangs des travailleurs autonomes a grimpé considérablement au cours des 20 dernières années. En 1994, un entrepreneur sur trois était une femme, contre une sur quatre en 1976. De plus, la fréquence du travail autonome (soit le rapport entre les travailleurs autonomes et le total des travailleurs) est passée de 6 % à 10 % chez les femmes, alors qu'elle passait de 11 % à 17 % chez les hommes.

Gary L. Cohen est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4623.

Graphique A

Parmi les travailleurs autonomes, le nombre de femmes a triplé, tandis que celui des hommes a doublé.



Source : Enquête sur la population active

Le présent article porte sur l'essor de la création d'entreprises par les femmes et compare les caractéristiques des femmes et des hommes qui sont des travailleurs autonomes (voir *Sources des données et définitions*).

Deux décennies de progression

Au cours des deux dernières décennies, les femmes ont enregistré une hausse de l'emploi total beaucoup plus prononcée que les hommes. En effet, le nombre de travailleurs chez les femmes est passé de 3,5 millions en 1976 à 5,9 millions en 1994, tandis que chez les hommes, il est passé de 5,8 millions à 7,0 millions. Autrement dit, les femmes ont bénéficié des deux tiers du total des nouveaux emplois⁶.

La fréquence du travail autonome a augmenté graduellement autant chez les femmes que chez les hommes (graphique A). Le nombre de travailleuses autonomes a triplé, passant de 197 000 en 1976 à 598 000 en 1994, tandis que le nombre de travailleurs autonomes a presque doublé, passant de 614 000 à 1,2 million. Ainsi, environ 40 % de la progression du travail autonome au cours de cette période est attribuable aux femmes.

Les deux tiers des travailleuses autonomes travaillent à temps plein⁷. Cette proportion n'a guère changé depuis 1976, car autant le travail à temps plein que le travail à temps partiel ont doublé chez ces dernières. En revanche, la proportion d'hommes entrepreneurs travaillant à temps plein a diminué, passant de 95 % en 1976 à 90 % en

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active (EPA)

L'EPA est une enquête menée chaque mois auprès des ménages. Reconnue surtout comme source du taux de chômage officiel au Canada, elle recueille également une foule de données concernant divers aspects du marché du travail canadien. La présente étude sur la progression du travail autonome et les caractéristiques démographiques de ses tenants a fait appel aux données de l'EPA.

La grande majorité des travailleurs canadiens (84 %) sont des **travailleurs rémunérés** (employés) qui reçoivent une rémunération d'un employeur (par exemple une entreprise, une exploitation agricole ou un service de l'État). Un petit nombre (moins de 1 %) sont des **travailleurs familiaux non rémunérés** dans une entreprise détenue et exploitée par un membre de la famille vivant dans le même foyer. Les travailleurs restants sont des travailleurs autonomes.

Sont des **travailleurs autonomes** ceux qui détiennent et exploitent une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel. On y retrouve également les vendeurs indépendants et autres travailleurs indépendants qui n'ont pas leur propre entreprise (par exemple, les gardiens d'enfants et les livreurs de journaux). Sans définir explicitement le terme, l'EPA considère comme une entreprise un établissement utilisé exclusivement pour les affaires, un important investissement financier ou le recours à une aide rémunérée.

Actuellement, environ 16 % de tous les travailleurs canadiens (14 % dans les secteurs non agricoles) sont autonomes. Les travailleurs autonomes sont classés comme **employeurs** (ceux qui emploient habituellement un ou plusieurs travailleurs rémunérés) ou comme **travailleurs à leur compte** (ceux qui ne font pas appel à une aide rémunérée). Leurs entreprises peuvent être constituées en société ou non. Pour obtenir d'autres renseignements sur l'EPA, voir Statistique Canada (1992)⁵.

Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)

Les données sur les revenus utilisées ici sont tirées de l'EFC, un supplément annuel à l'EPA d'avril. Les **revenus** désignent les salaires et traitements ainsi que le revenu net provenant d'un travail autonome. Les données de l'EFC concernent l'année civile précédente; ainsi, l'EFC d'avril 1994 a permis de recueillir des données sur le revenu pour l'année 1993.

Les chiffres sur lesquels s'appuie la présente étude n'englobent que les personnes qui, à la date de l'enquête d'avril, occupaient le même emploi ou exploitaient la même entreprise depuis janvier de l'année précédente (ce qui représente une période de 16 mois). Cette technique facilite les comparaisons entre les divers groupes de travailleurs. Par conséquent, ceux qui ont changé d'emploi, n'ont pas travaillé toute l'année ou ont fondé une entreprise au cours de l'année ont été exclus des données.

1994, du fait que la hausse du travail à temps partiel (311 %) a largement dépassé celle du travail à temps plein (85 %).

L'augmentation du nombre d'employeurs (250 %) chez les femmes a été beaucoup plus marquée que celle du nombre de travailleuses à leur compte (189 %). Le phénomène contraire a été observé chez les hommes : le nombre de travailleurs à leur compte a

grimpé de 127 %, contre 73 % pour les employeurs. En 1994, 28 % des travailleuses autonomes étaient des employeurs, par rapport à 25 % en 1976; par contre, la proportion d'employeurs chez les hommes a chuté au cours de cette période, passant de 57 % à 50 %. Or, sous un autre angle, les femmes représentaient 22 % de l'ensemble des employeurs en 1994, contre 12 % en 1976.

Qui sont ces entrepreneurs?

Âge

La fréquence du travail autonome augmente graduellement selon l'âge tant chez les femmes que chez les hommes. Cela va de soi, car les jeunes travailleurs n'ont habituellement pas l'expérience, les ressources et les compétences requises pour devenir autonomes. En outre, les proportions particulièrement élevées de travailleurs autonomes autant chez les femmes (34 %) que chez les hommes (55 %) âgés de 65 ans et plus s'expliquent par le fait que la plupart des employés sont à la retraite, volontairement ou non, à cet âge (tableau 1).

La progression du travail autonome avec l'âge est nettement plus marquée chez les hommes que chez les femmes. Par exemple, en 1994, la proportion de travailleurs autonomes dans le groupe des 25 à 34 ans était de 8 % chez les femmes et de 12 % chez les hommes, alors que dans le groupe des 45 à 54 ans, elle était de 12 % et de 23 % respectivement. Si les travailleurs autonomes tant parmi les femmes que les hommes sont en moyenne plus âgés que les travailleurs rémunérés de même sexe, la différence d'âge est toutefois supérieure chez les hommes que chez les femmes (graphique B).

État matrimonial et situation familiale

Les travailleurs autonomes sont beaucoup plus susceptibles d'être mariés que ne le sont les travailleurs rémunérés. En 1994, 72 % des femmes entrepreneures étaient mariées, contre 64 % des travailleuses rémunérées. Quant aux hommes, 79 % des entrepreneurs étaient mariés comparativement à 64 % des travailleurs rémunérés. Ces différences sur le plan de l'«état matrimonial» sont dues en partie à l'âge de ces groupes. Les

Tableau 1
Travail autonome selon l'âge et le sexe, 1994 *

	Total des travailleurs	Travailleurs autonomes	Taux de travailleurs autonomes
	en milliers		%
Les deux sexes	12 867	1 800	14
15-24	2 008	129	6
25-34	3 574	367	10
35-44	3 598	547	15
45-54	2 506	453	18
55-64	1 018	225	22
65 et plus	163	78	48
Femmes	5 862	598	10
15-24	988	66	7
25-34	1 642	136	8
35-44	1 659	187	11
45-54	1 115	135	12
55-64	405	56	14
65 et plus	53	18	34
Hommes	7 005	1 202	17
15-24	1 020	63	6
25-34	1 931	231	12
35-44	1 939	360	19
45-54	1 391	319	23
55-64	613	169	28
65 et plus	110	60	55

Source : Enquête sur la population active
* Industries non agricoles seulement.

femmes mariées (11 %) qu'il ne l'est chez les femmes non mariées (8 %)⁸. À l'opposé, la fréquence du travail autonome des hommes mariés (20 %) est presque le double de celle des hommes non mariés (11 %). De plus, la présence d'enfants à la maison a très peu d'impact sur la fréquence du travail autonome chez les femmes, quel que soit leur état matrimonial.

Instruction

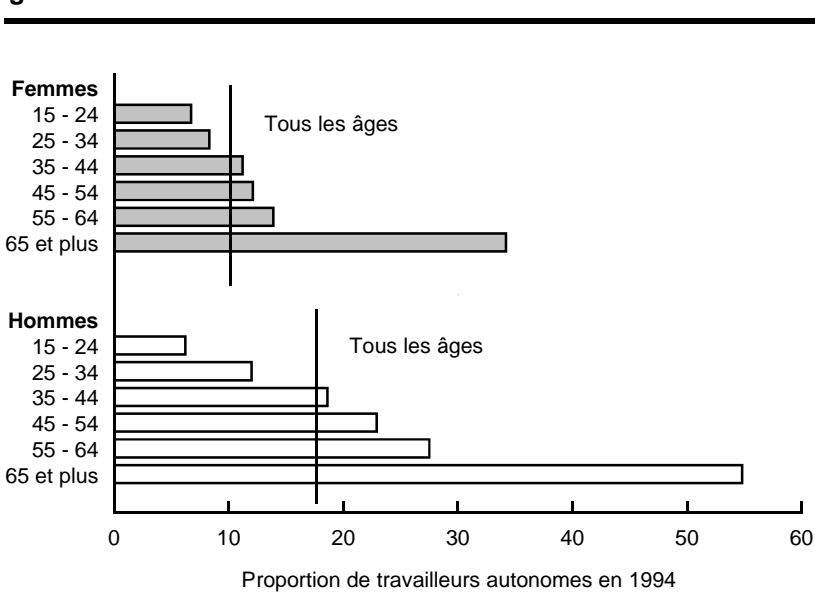
Les niveaux d'instruction chez les travailleuses autonomes sont généralement semblables à ceux des travailleuses rémunérées. Par exemple, en 1994, 19 % des travailleuses autonomes avaient un diplôme universitaire, contre 18 % des travailleuses rémunérées. Par ailleurs, le travail autonome est nettement plus fréquent chez les femmes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (16 %) que chez celles ayant fait des études plus avancées (10 %). Or, cela témoigne sans conteste du fait que le travail autonome englobe un

travailleurs autonomes sont en moyenne plus âgés que les travailleurs rémunérés, et relativement plus de travailleurs âgés sont mariés. De plus, comme on l'a souligné précédemment, l'écart d'âge est plus marqué chez les hommes que chez les femmes.

D'autres facteurs peuvent expliquer la proportion plus élevée de gens mariés chez les entrepreneurs. Il semble que la sécurité fournie par un conjoint salarié peut constituer une incitation à se lancer à son compte. De plus, les conjoints sont souvent des associés dans l'entreprise. L'épicerie du coin tenue par les membres d'une même famille constitue un bon exemple; en outre, un nombre considérable de travailleuses autonomes sont mariées à d'autres entrepreneurs (Gardner, 1994).

Le travail autonome n'est que légèrement plus répandu chez les

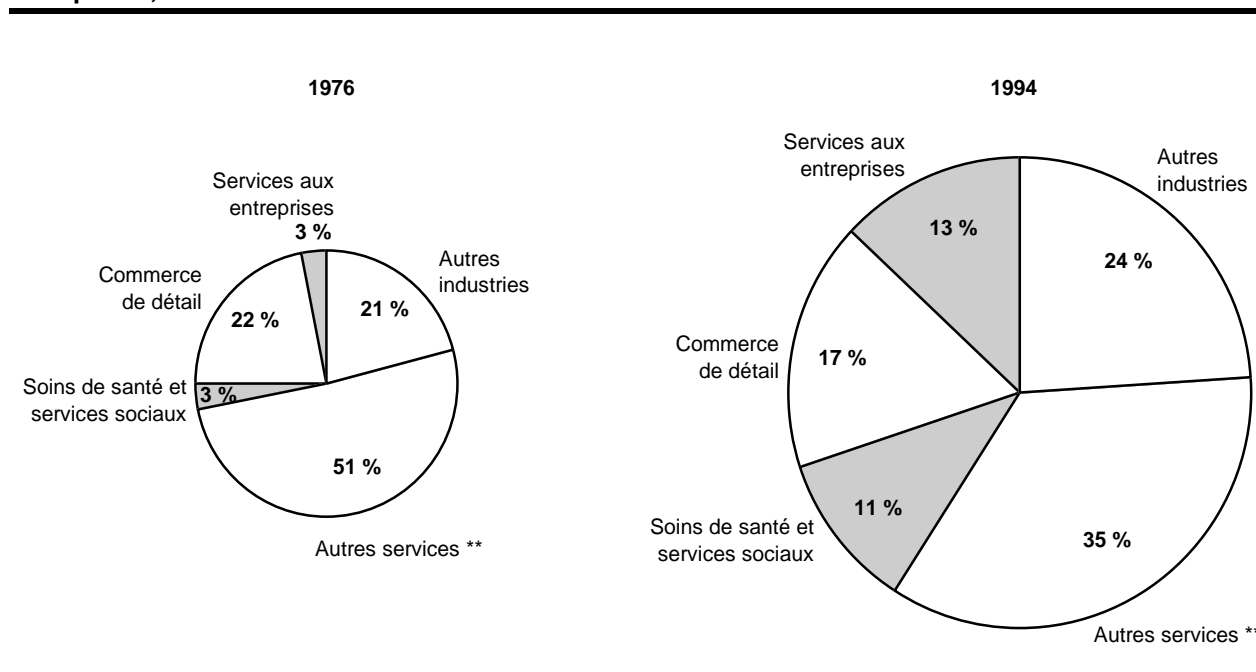
Graphique B
La proportion de travailleurs autonomes selon l'âge varie généralement moins chez les femmes.



Source : Enquête sur la population active

Graphique C

On compte dorénavant beaucoup plus de femmes entrepreneures * dans les services aux entreprises, les soins de santé et les services sociaux.



Source : Enquête sur la population active

* En 1976, on comptait au total 197 000 femmes entrepreneures; en 1994, elles étaient 598 000.

** Principalement les services de divertissement et les loisirs ainsi que les services personnels et domestiques.

large éventail d'activités dont plusieurs n'ont que peu rapport aux études.

Le niveau d'instruction des hommes entrepreneurs correspond généralement à celui de leurs homologues féminins. Par exemple, en 1994, la fréquence du travail autonome était plus élevée parmi ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires (23 %). Cependant, contrairement aux femmes, on a constaté un plus grand nombre de diplômés universitaires chez les travailleurs autonomes (24 %) que chez les hommes travailleurs rémunérés (18 %). Dans l'ensemble, il y a relativement moins de femmes que d'hommes qui travaillent à leur compte dans les professions qui exigent un diplôme universitaire.

Où travaillent-elles?

Les femmes ont tendance à se retrouver dans un nombre restreint d'industries de services (tableau 2). C'est en particulier le cas des travailleuses autonomes, bien qu'à un degré moindre que par le passé (graphique C).

En 1976, plus de la moitié des travailleuses autonomes oeuvraient dans les «autres services»⁹ et 22 % se trouvaient dans le secteur du commerce de détail. Étant donné que la progression des emplois a été plus lente dans ces branches d'activité, leur proportion a baissé à 35 % et à 17 % respectivement en 1994. La hausse particulièrement forte observée dans les services aux entreprises ainsi que dans les services de soins de santé et les services sociaux a fait grimper à

respectivement 13 % et 11 % leur part de l'ensemble du travail autonome dans ces secteurs.

Ainsi, dans ces quatre industries, on comptait trois travailleuses autonomes sur quatre, mais seulement 45 % de travailleuses rémunérées. Parallèlement, seulement 7 % des travailleuses autonomes travaillaient dans les industries productrices de biens¹⁰, comparativement à 12 % des travailleuses rémunérées.

Que font-elles?

À la lumière de cette répartition par industrie, il n'est pas surprenant de constater que 37 % des travailleuses autonomes ont oeuvré dans le secteur des services en 1994 (en baisse par rapport à 55 % en 1976)¹¹. Et 21 % ont travaillé dans

Tableau 2
Travail autonome selon l'industrie et le sexe, 1994 *

	Femmes			Hommes		
	Total des travailleuses	Travailleuses autonomes	Taux de travailleuses autonomes	Total des travailleurs	Travailleurs autonomes	Taux de travailleurs autonomes
	milliers		%	milliers		%
Total	5 862	598	10	7 005	1 202	17
Secteur primaire **	38	4	11	239	44	18
Industries manufacturières	541	23	4	1 409	74	5
Construction	80	16	20	670	239	36
Transport et entreposage	96	5	5	428	70	16
Communications et autres services publics	161	--	--	294	12	4
Commerce de gros	170	15	9	439	86	20
Commerce de détail	858	102	12	846	194	23
Finances et assurances	359	--	--	166	12	7
Services immobiliers et agences d'assurances	125	25	20	138	52	38
Services aux entreprises	353	78	22	470	172	37
Services gouvernementaux	391	--	--	487	--	--
Services d'enseignement	589	16	3	370	8	2
Services de soins de santé et services sociaux	1 049	64	6	267	59	22
Hébergement et restauration	470	32	7	367	50	14
Autres services †	583	213	37	414	130	31

Source : Enquête sur la population active

* Industries non agricoles seulement.

** Comprend la pêche, l'exploitation forestière et les mines.

† Surtout les services de divertissement et les loisirs, ainsi que les services personnels et domestiques.

le secteur des ventes. Quant aux hommes, les travailleurs autonomes en 1994 se trouvaient surtout dans les ventes (21 %), la construction (17 %) et la gestion et l'administration (13 %).

Heures de travail

Les femmes entrepreneures sont nettement plus susceptibles que les travailleuses rémunérées de consacrer peu ou beaucoup d'heures à leur travail principal. En 1994, 37 % des femmes entrepreneures travaillaient habituellement moins de 30 heures par semaine, contre 27 % des travailleuses rémunérées (et seulement 12 % des hommes entrepreneurs)¹². La semaine de travail réduite a été particulièrement répandue chez les femmes à leur compte; parmi les 72 % de femmes entrepreneures qui en 1994 travaillaient à leur compte, 45 % le

faisaient habituellement moins de 30 heures par semaine.

D'autre part, la fréquence de la semaine de travail prolongée (habituellement 50 heures ou plus par semaine) a été beaucoup plus élevée chez les femmes entrepreneures (21 %) que chez les travailleuses rémunérées (4 %), bien que nettement inférieure à celle des hommes entrepreneurs (44 %). Ces longues heures ne représentent qu'une des exigences du travail autonome.

Combien gagnent-elles?

Le revenu annuel moyen des travailleuses autonomes a été de 18 400 \$ en 1993 (voir *Sources des données et définitions*), en regard de 25 900 \$ pour les travailleuses rémunérées et de 33 400 \$ pour les travailleurs autonomes masculins.

Les femmes employeurs ont gagné en moyenne 27 000 \$, alors que les travailleuses à leur compte ont reçu 13 900 \$.

Les revenus inférieurs des travailleuses autonomes s'expliquent par un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont reliés entre eux. Le facteur le plus important est peut-être le fait que le travail à temps partiel est beaucoup plus répandu chez les femmes entrepreneures que chez les travailleuses rémunérées ou les hommes entrepreneurs. En plus de la semaine de travail réduite, on constate que les femmes entrepreneures se retrouvent surtout dans des secteurs comme les autres services ou le commerce de détail où les revenus sont inférieurs à la moyenne (Grenon, 1996). De plus, la proportion d'employeurs (dont les revenus sont nettement supérieurs à ceux des travailleurs à leur compte) est beaucoup plus faible chez les femmes que chez les hommes. Le pourcentage de travailleuses autonomes qui ont un diplôme universitaire est également inférieur à celui des hommes¹³.

Résumé

Le travail autonome a connu une progression rapide au cours des dernières années, en partie à cause de la restructuration des secteurs privé et public. Bien que les hommes dominant encore le travail autonome, les femmes y occupent une place de plus en plus grande, particulièrement dans les secteurs comme le commerce de détail, les services aux entreprises, les services de soins de santé et les services sociaux. Bon nombre de femmes entrepreneures sont mariées à d'autres entrepreneurs, ce qui porte à croire que la forte hausse du travail autonome traduit en partie la nouvelle façon dont les femmes voient leur rôle au sein de l'entreprise familiale. □

À la ferme

Les tendances de l'emploi dans l'agriculture ont changé radicalement au cours des 20 dernières années. En 1976, on comptait 481 000 travailleurs agricoles au Canada, dont le quart (117 000) étaient des femmes. En 1994, l'emploi dans le secteur agricole a chuté de 12 % pour atteindre 425 000 travailleurs, mais le nombre de femmes y a grimpé de 19 % (pour s'élever à 140 000); celles-ci représentaient alors le tiers des «travailleurs agricoles».

Pour les femmes travaillant dans l'agriculture, le passage du travail familial non rémunéré vers le travail autonome s'est révélé encore plus prononcé et important. En 1976, seules 10 % des travailleuses agricoles étaient classées comme autonomes; 32 % étaient rémunérées et 58 % étaient des travailleuses familiales non rémunérées. En 1994, 43 % des travailleuses agricoles étaient autonomes, tandis que 41 % étaient rémunérées et seules 16 % étaient des tra-

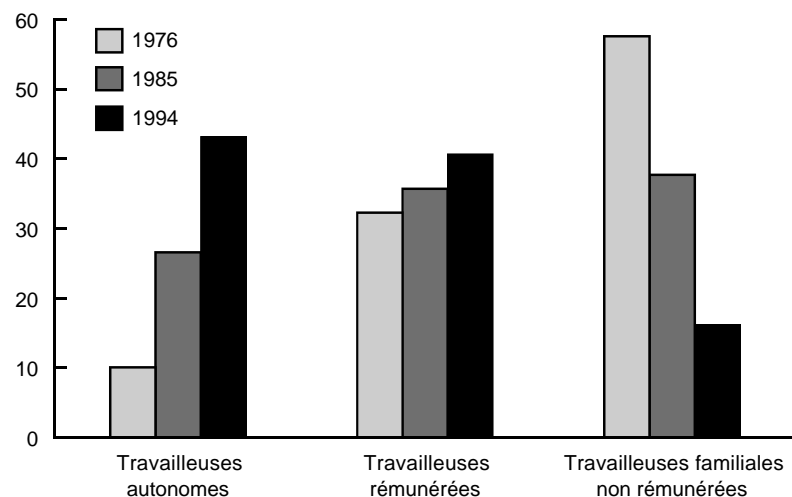
villeuses familiales non rémunérées (graphique). En chiffres absolus, le nombre de travailleuses autonomes dans le secteur de l'agriculture est monté en flèche, passant de 12 000 à 60 000, le nombre de travailleuses rémunérées est passé de 38 000 à 57 000 et le nombre de travailleuses familiales non rémunérées a chuté, passant de 67 000 à 23 000.

Dans une certaine mesure, ces changements dramatiques montrent que les femmes vivant à la ferme, à l'instar de la population féminine dans son ensemble, sont devenues beaucoup plus conscientes de leurs droits, particulièrement en matière de propriété familiale. Cette prise de conscience a été confirmée par les tribunaux qui ont statué que les femmes avaient le droit à une juste part de la valeur de l'exploitation agricole familiale. De plus, les lois fiscales ont été modifiées de manière à encourager les femmes à grossir les rangs des travailleurs rémunérés (Duchesne, 1989).

Les tendances de l'emploi chez les hommes ont été beaucoup plus subtiles pendant cette période. L'emploi a diminué dans les trois catégories de travailleurs, mais les proportions sont demeurées essentiellement les mêmes qu'en 1976 : en 1994, 69 % des 285 000 travailleurs agricoles étaient autonomes, 28 % étaient rémunérés et 3 % étaient des travailleurs familiaux non rémunérés.

La proportion de travailleuses autonomes dans le domaine de l'agriculture a quadruplé depuis 1976.

% de femmes dans le domaine de l'agriculture



Source : Enquête sur la population active

Notes

1 Plus précisément, 17 % de la croissance de l'emploi chez les femmes et 49 % chez les hommes était attribuable aux travailleurs autonomes.

2 Alors que la «petite entreprise» n'est pas un synonyme parfait de «travail autonome», elle y est étroitement liée. Voir «Small business driving Canada's economy», *The Globe and Mail* (encart publicitaire du 17 mars 1995). Pour une évaluation scientifique du même thème, voir Picot, Baldwin et Dupuy (1994) et Baldwin et Picot (1994).

3 L'agriculture a été exclue du champ de l'étude, car les facteurs influant sur la crois-

sance de l'emploi et le statut des travailleurs dans ce secteur sont très différents de ceux des autres branches d'activité (voir *À la ferme*).

4 Dans le cas des personnes occupant plus d'un emploi, l'EPA définit l'«emploi principal» comme l'emploi pour lequel la personne consacre actuellement le plus grand nombre d'heures régulières de travail. En 1993, quelque 160 000 personnes exerçaient leur emploi principal à titre de travailleurs rémunérés et leur second emploi comme travailleurs autonomes (Cohen, 1994).

5 Des données similaires, quoique plus détaillées, peuvent être fournies par le Recensement de la population, mais elles ne sont pas aussi récentes. (Les plus récentes datent de 1991.)

6 De 1976 à 1994, le nombre de travailleurs rémunérés a augmenté de 61 % chez les femmes, comparativement à une hausse de seulement 12 % chez les hommes. C'est ainsi que les femmes représentaient 47 % de l'ensemble des travailleurs rémunérés en 1994 par rapport à 39 % en 1976.

7 Dans le présent article, les travailleurs à temps plein (sauf quelques exceptions) travaillent habituellement au total 30 heures ou plus par semaine à l'ensemble de leurs emplois. De 1976 à 1994, le nombre de femmes occupant un emploi rémunéré à temps plein a augmenté de 50 %, tandis que le nombre d'hommes qui occupaient de tels emplois a augmenté de 7 %. Le nombre de travailleurs rémunérés à temps partiel a plus que doublé autant chez les femmes que chez les hommes.

8 Pour les besoins de l'étude, le terme «marié» englobe les conjoints de fait, alors que le terme «non mariés» désigne les célibataires (jamais mariés), divorcés et veufs.

9 Les «autres services» sont essentiellement les services de divertissement et les loisirs ainsi que les services personnels et domestiques.

10 Pour les besoins de l'étude, le secteur productif de biens (non agricoles) englobe la pêche, l'exploitation forestière, les mines, l'industrie manufacturière et la construction.

11 Les professions les plus répandues parmi les travailleurs autonomes, selon les données du Recensement de 1991, étaient les barbiers et coiffeurs (34 000) et les travailleurs spécialisés dans le soin des enfants (22 000) (Gardner, 1994).

12 Le nombre d'heures travaillées habituellement chaque semaine peut être bien différent du nombre d'heures travaillées réellement pendant une semaine donnée.

13 En général, les revenus sont directement proportionnels au niveau d'instruction.

■ Documents consultés

BALDWIN, J. et G. PICOT. *Les créations d'emplois par les petits producteurs du secteur manufacturier canadien*, n° 11F0019MPF au catalogue, n° 70, Statistique Canada, Ottawa, 1994.

COHEN, G.L. «Le cumul d'emplois à la hausse» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 38-46.

---. *Les Canadiens entrepreneurs: Travailleurs autonomes au Canada*, n° 71-536-XPB au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1988.

DEVINE, T.J. «Characteristics of self-employed women in the United States» dans *Monthly Labor Review* 117, n° 3, Mars 1994, p. 20-34.

DUCHESNE, D. *Le déclin du travail familial non rémunéré au Canada*, n° 71-535-XPB au catalogue, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, 1989.

GARDNER, A. *Travailleurs autonomes*, Le Canada à l'étude, n° 96-316-XPB au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1994.

GRENON, L. «Secteur des services : faible salaire?» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 8, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1996, p. 32-38.

PICOT, G. J. BALDWIN et R. DUPUY. *La part des nouveaux emplois créés au Canada par les petites entreprises est-elle disproportionnée? Réévaluation des faits*, n° 11F0019MPE au catalogue, n° 71, Statistique Canada, Ottawa, 1994.

STATISTIQUE CANADA. *Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active*, n° 71-528-XPB au catalogue, Ottawa, 1992.

Numéros déjà parus : il vous manque un numéro?

Ne craignez rien! Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**. Voici les études publiées dans ces numéros :

- Hiver 1995** Épargne-retraite : Aide fiscale; Qui épargne?; Profiter des REER · Femmes principal gagne-pain · Retraite anticipée chez les hommes · Régimes de travail atypiques · Index : 1989 à 1995
- Automne 1995** Le marché du travail à la mi-année · Le secondaire suffit-il? · Femmes et professions non traditionnelles · Les diplômés des programmes coop · Emploi durant toute l'année · Stagnation du taux d'activité des femmes · Évolution récente des gains
- Été 1995** Familles et cumul d'emplois · Heures de travail des couples · Travail et faible revenu · Expérience de travail · Éventail de régimes de retraite · Travailleurs fatigués · Problèmes d'embauche
- Printemps 1995** Bilan de 1994 · Le secteur automobile · S'absenter du travail · Nouveaux travailleurs · Les REER · Mesure de productivité · Main-d'oeuvre vieillissante

Pour plus d'information, communiquez avec la **Division du marketing, Vente et service, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

L'emploi et le revenu en perspective

La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu